LE CONFLIT DES TRAMWAYS DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Poursuivant leurs efforts en vue d'arriver à une solution favorable aux intérêts des travailleurs des tramways dont les salaires ont été frappés d'un prélèvement par suite de l'application des décrets-lois, les Représentants des villes de Lille, Roubaix, Tourcoing ont, sur l'initiative de l'administration municipale de Roubaix, sollicité d'urgence une audience de M. le Préfet du Nord.

Cette audience, accordée avec empressement par M. le Préfet, a eu lieu vendredi 3 janvier à 17 h.

Outre M. le Préfet, étaient présents : MM. Genet, Ingénieur en chef du Département ; Blanc, trésorier-payeur général du Département ; Dehove, adjoint au maire de Lille ; Henri Verbeurgt, adjoint au maire de Roubaix ; Masurel, adjoint au maire de Tourcoing ; Lebrun, directeur des Travaux de la Ville de Roubaix ; Gombert, secrétaire général de la Mairie de Tourcoing.

Après avoir passé en revue les efforts faits jusqu'à ce jour par les autorités concédantes en vue d'éviter la grève qui generait considérablement la population des trois villes et de leurs banlieues, il a été convenu qu'un suprême effort serait tenté auprès du Gouvernement pour obtenir une interprétation des décrets-lois qui donne satisfaction au personnel des deux Compagnies.

Un télégramme adressé au Président du Conseil

Sur mandat des personnalités désignées ci-dessus, M. Verbeurgt, adjoint au maire de Roubaix, a adressé le télégramme suivant à la Présidence du Conseil :

« Suite entrevue avec Préfet du Nord, le 3 janvier, au sujet conflit application décrets-lois sur prélèvement 10 % personnel des tramways, Maires de Lille, Roubaix, Tourcoing sollicitent d'urgence audience avec Ministres intéressés pour tenter possible afin d'éviter grève qui leserait considérablement agglomération un million d'habitants. Réponse à maire de Roubaix ».

A l'issue de la réunion à la Préfecture, MM. Dehove, Verbeurgt, Masurel, Gombert et Lebrun se sont rendus à la Bourse du Travail de Lille où ils ont rencontré MM. Molard, secrétaire général des Tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing et Dumoulin, secrétaire général des Tramways de Lille et sa banlieue.

Ils ont mis ces derniers au courant de leurs ultimes efforts de l'après-midi MM. Molard et Dumoulin se sont déclarés très touchés de ce que les Représentants des Villes tentaient en faveur des personnels des tramways et les en ont vivement remerciés.

Ils ont ajouté qu'ils en feraient part à leurs organisations syndicales au cours des assemblées générales qui doivent se tenir dans la nuit de samedi à dimanche et qu'ils ne manqueraient pas d'y rendre hommage à la bonne volonté et au devouement des villes.

Deux lettres du Préfet du Nord

A 18 h., M. Armand GUILLON, recevait MM. DUMOULIN, secrétaire du Syndicat des Tramways de Lille ; MOLARD, secrétaire du Syndicat de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, et leur remettait les lettres suivantes :

« Le Préfet du Nord

» à Monsieur le Secrétaire général du Syndicat des Ouvriers et Employés de la Compagnie des Tramways Electriques et Autobus de Lille et de sa banlieue, 45, rue Léon-Gambetta, à Lille.

» Comme suite à notre récent entretien j'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Trésorier-Payeur Général m'a adressé ce jour, son avis sur la demande présentée par le Syndicat des Ouvriers et Employés de la Compagnie des Tramways Electriques et Autobus de Lille et sa banlieue tendant à obtenir le bénéfice des mesures exceptionnelles d'adaptation prévues par l'instruction du 30 juillet 1935 pour l'application du prélèvement général aux dépenses de personnel institué par le décret du 16 du même mois.

» M. le Trésorier-Payeur Général fait connaître qu'après un examen attentif de la question, il ne lui est pas possible, en présence des textes qui régissent la matière, d'émettre un avis favorable à la demande présentée. Dans ces conditions, je ne puis y donner satisfaction.

» J'ai d'ailleurs saisi M. le Ministre des Travaux Publics et M. le Ministre des Finances des cas que vous avez invoqués comme précédents (cas de Marseille notamment) en les priant de me faire connaître si ces cas étaient analogues à celui du personnel de la Compagnie des Tramways et Autobus de Lille et de sa banlieue.

» J'ai signalé également la différence sensible existant entre les salaires payés au personnel des Tramways de Lille et les salaires dont bénéficient les agents de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, bien que cette condition ne soit pas suffisante par elle-même pour permettre une exception ou une diminution du prélèvement.

» Je crois utile, en outre, de vous signaler qu'en vertu de la loi du 31 décembre 1935 :

« Aucun prélèvement n'est exercé lorsque les emoluments nets globaux des agents sont inferieurs à 8.000 francs.

» Pour les agents dont les emoluments nets globaux sont comprie entre 8.000 et 12.000 francs, le prélèvement est fixé aux chiffres suivants

» 2 % pour les fonctionnaires et agents dont les émolumenta nets globaux varient de 8.000 à 9.000 francs ;

» 4 % pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 9.001 à 10.000 francs ;

» 6 % pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 10.001 à 11.000 francs ;

» 8 % pour les fonctionnaires et agents dont les emoluments nets globaux varient de 11.001 à 12.000 francs. »

» Je dois voir signaler qu'à la suite de notre entrevue d'hier M. l'ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées a est mis en rapport avec M. le Directeur de la Compagnie des Tramweya de Lille et qu'il a été convenu :

» 1° Que le prélèvement qui jusqu'ici frappait également les allocations familiales servies aux agents, cessera d'être opéré ;

» 2° Qu'il serait tenu compte du prélèvement déjà effectué en vertu du décrst du 16 juillet 1935, au cas où une réduction de salaires serait envisagée en application des dispositions du contrat de travail.

» J'appelle en terminant toute votre attention sur l'importance de la décision que votre syndicat est appelé à prendre en se prononçant sur la question de la grève. Celle-ci ne peut manquer d'apporter une gêne grave aux populations laborieuses de notre region. Elle ne peut, en outre, être d'aucune utilité pour la solution du problème du « prélèvement », celle-ci dépendant uniquement d'une interprétation des textes legaux qui ne peut être en rien influencée par un mouvement de grève.

» Veuillez agréer, etc... »

« Le Préfet du Nord

» à M. Molard, Secrétaire Général du Syndicat des Agents des Tramways et autobus de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 3, boulevard de Strasbourg, à Roubaix.

» Comme suite à ma lettre du 24 décembre dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Trésorier-Payeur Général m'a adressé, ce jour, son avis sur la demande présentée par la Syndicat des Agents des Tramways at Autobus de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing tendant à obtenir le bénéfice des mesures exceptionnelles d'adaptation prévues par l'instruction du 30 juillet 1935 pour l'application du prélèvement général aux dépenses du personnel institué par le décrst du 16 du même mois.

» M. le Trésorier-Paysur Général fait connaître, après un examen attentif de la question, qu'il ne lui est pas possible, en présence des textes qui régissent la matière, d'émettre un avis favorable à la demande présentée. Dans ces conditions, je ne puis y donner satisfaction.

» J'ai d'ailleurs saisi M. le Ministre des Travaux Publics et M. le Ministre des Finances des cas que vous avez invoqués comme précédents (cas de Marseille notamment) en les priant de me faire connaître si ces cas étaient analogues à celui du personnel de la Compagnie des Tramways et Autobus de Lille et de sa banlieue.

» J'ai signalé également la différence sensible existant entre les salaires payés au personnel des Tramways de Lille et les salaires dont bénéficient les agents de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, bien que cette condition ne soit pas suffisante par elle-même pour permettre une exception ou une diminution du prélèvement.

» Je crois utile, en outre, de vous signaler qu'en vertu de la loi du 31 décembre 1935 :

« Aucun prélèvement n'est exercé lorsque les emoluments nets globaux des agents sont inferieurs à 8.000 francs.

» Pour les agents dont les emoluments nets globaux sont comprie entre 8.000 et 12.000 francs, le prélèvement est fixé aux chiffres suivants

» 2 % pour les fonctionnaires et agents dont les émolumenta nets globaux varient de 8.000 à 9.000 francs ;

» 4 % pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 9.001 à 10.000 francs ;

» 6 % pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 10.001 à 11.000 francs ;

» 8 % pour les fonctionnaires et agents dont les emoluments nets globaux varient de 11.001 à 12.000 francs. »

» Je dois voir signaler qu'à la suite de notre entrevue d'hier M. l'ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées a est mis en rapport avec M. le Directeur de la Compagnie des Tramweya de Lille et qu'il a été convenu :

» 1° Que le prélèvement qui jusqu'ici frappait également les allocations familiales servies aux agents, cessera d'être opéré ;

» 2° Qu'il serait tenu compte du prélèvement déjà effectué en vertu du décrst du 16 juillet 1935, au cas où une réduction de salaires serait envisagée en application des dispositions du contrat de travail.

» J'appelle en terminant toute votre attention sur l'importance de la décision que votre syndicat est appelé à prendre en se prononçant sur la question de la grève. Celle-ci ne peut manquer d'apporter une gêne grave aux populations laborieuses de notre région. Elle ne peut, en outre, être d'aucune utilité pour la solution du problème du « prélèvement », celle-ci dépendant uniquement d'une interprétation des textes légaux qui ne peut être en rien influencée par un mouvement de grève.

» Veuillez agréer, etc... »

UN DOUANIER INANIMÉ GISAIT DANS UNE COUR A ROUBAIX

On crut un moment à une agression mais, d'après l'enquête, il s'agirait d'une chute provoquée par l'ivresse

Une affaire qui, à son début, ne laissait pas d'être mystérieuse, put à un certain moment faire croire que l'on se trouvait en présence d'un crime crapuleux, d'autant plus que la victime fut retrouvée inerte à l'entrée d'une courée de la rue des Longues-Haies, à *Tourcoing*.

Mais, venons-en aux faits. C'était au cours de la nuit de vendredi à samedi. Vers 23 h. 15, une cabaretière de cette populeuse artère qu'est la rue des Longues-Haies, ne fut pas peu étonnée en constatant qu'un homme était étendu dans la cour Legros, portant le numéro 115. La commerçante, Mme veuve Delgorge, qui demeure au 117, surveilla le passage des policiers et c'est ainsi qu'elle avertit le sous-brigadier Louis Desrumaux de son étrange découverte. Le gradé se rendit immédiatement dans la cour et, avec l'aide de ses subordonnés, il transporta la victime au café Delgorge.

C'est alors que l'on constata que cet homme était sous le coup d'une très forte commotion et qu'un épanchement sanguin s'échappait de l'oreille gauche. Grâce à des papiers d'identité, on put rapidement établir qu'il s'agissait de M. Ernest Strady, 53 ans, originaire de **Vieux-Condé**, commis principal des douanes demeurant 103, rue de Nancy.

Ce fonctionnaire, se trouvant dans le coma, il fallut faire appel à M. le docteur Peingnez, qui releva une plaie à la tête ainsi qu'une lésion à la base du crâne. Son état étant relativement grave, le blessé fut immédiatement conduit, en voiture d'ambulance, à l'hôpital « La Fraternité ».

Sans tarder, une enquête fut ouverte par M. Andre, commissaire de police, afin d'établir au cours de quelles circonstances le douanier avait pu être grièvement blessé. On supposa, d'abord, qu'il avait été victime d'une agression ou de représailles et déjà on parlait d'un crime.

Heureusement, habilement menée, l'enquête permit de conclure que M. Strady avait bien caressé la dive bouteille durant la soirée de vendredi. Pris de boisson, il passait face à la cour Legros, lorsqu'il dut satisfaire un besoin naturel. Il pénétra dans la courée et c'est à ce moment que, perdant l'équilibre, il tomba à la renverse. Par fatalité, il donna de la nuque sur une bordure de trottoir et il en resulta la grave lésion.

M. le capitaine Carlier, chef de service de la victime, déclare se ranger à cet avis et que son subalterne n'avait pas fait l'objet d'une agression nocturne. Aux dernières nouvelles, on nous annonce que M. Strady est toujours plongé dans le coma, ce qui explique la raison pour laquelle M. le commissaire enquêteur n'a pu procéder à son interrogatoire. Les plus grandes réserves sont faites quant aux suites de ce fâcheux accident qui fit tant de bruit en ville et plus particulièrement dans le secteur de la rue des Longues-Haies.

LE 17 JANVIER, PREMIER TIRAGE DE LA NOUVELLE LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Elle comportera deux fois plus de gagnants que la précédente

A quelques jours du tirage des séries 1 et 2, on examine avec attention le plan de la nouvelle loterie des Régions Libérées et, tout naturellement, on rapproche le petit nombre de billets, — 125.000 seulement par série, — de celui très important des gagnants.

On voit que le nombre de lots est deux fois plus important que pour la précédente emission et l'on se presse dans les banques et les debits de tabacs pour acheter les derniers billets et les derniers dixièmes.

C'est le 17 janvier, au Grand Théâtre de Lille, que les roues de la Fortune feront jaillir la plus belle cascade de gagnants pour nos régions du Nord et de l'Est : plusieurs millionnaires et toute la gamme des autres lots intéressants, 300.000, 100.000, 10.000, 2.000 et les milliers de prix de 250 francs.

Enfin, pas de numéros déplaisants, dans ces deux premières séries, billets et dixièmes officiels sont numérotés de 875.000 à 999.999.

COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU 4 JANVIER 1936

Le tabac belge à Wattrelos

Un manœuvre Roubaisien, Oscar Coupleux, fut arrêté le 22 novembre 1935, sur le territoire de *Wattrelos*, par des douaniers de *Tourcoing*, alors qu'il était porteur de 7 k. 500 de tabac belge

Le Tribunal correctionnel de *Lille* le condamna en 2 mois de prison et 500 fr d'amende.

Fraudeur de profession, le prévenu est déjà titulaire de 22 condamnations *Le jugement de Première Instance est confirmé*. La détention préventive ne sera pas imputée.

ÉCHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 5 janvier. — Soleil : lever, 7 h. 46 ; coucher, 10 h. 6 ; Lune : lever, 13 h. 1 ; coucher, 4 h. 41.

Aujourd'hui : Sainte-Amelie. — Demain : Epiphanie (Fête des rois).

ROUBAIX

Bureaux : 44, rue de la Mare (Tél. 381-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Le dimanche Roubaisien

Musées Weerts et des Beaux-Arts : ouverts de 10 à 13 heures.

Caisse d'épargne : fermée.

Concert de carillon : audition de 11 h. 30 à midi.

Etablissement de bains : ouvert de 8 à 11 heures.

SERVICE DE SANTÉ

Pharmaciens de garde : MM. Boulois, 13, rue de Mouvaux ; Caesteker, 267, rue Jules-Guesde.

Médecins de service : MM. Masure, 299, rue de Lannoy (Tél. : 301.39) ; Willems, 9, rue du Marquisat (Tél. : 350.85).

LES SPECTACLES

Colisée : « Maître Bolbec et son mari ».

Maison des Tramways, 3, boulevard de Strasbourg : « Chabichou ».

Cinéma Noël, 76, rue Jouffroy : « Maître Bolbec et son mari ».

Cinéma du Tilleul, 262, rue Jules-Guesde : « Un de la montagne ».

Fresnoy : « Crime et châtiment ».

Le **Docteur QUISLAIN** informe sa clientèle que son cabinet médical (consultations, visites, Rayons X et ultra-violets) sera transféré à partir du 1er Janvier 1936 :
101 Boulevard Gambetta, ROUBAIX
Le N° de téléphone reste : 312.25 Rx
4215

DEUX AUTOS S'ACCROCHÈRENT

Chaque matin, une grande animation règne sur le cerreau des Halles, à l'occasion du marché aux légumes. Or, hier matin, vers 6 h. 30, rue Jeanne-d'Arc, l'automobile de M. Henri Fermont, marchand de volailles, demeurant 172, rue Jules-Guesde, a accroché celle de M. Charles Steyart, maraîcher à **Marcq-en-Barœul**, 42, Pavé de Bondues. Il en est résulté de légers dégâts matériels de part et d'autre. Enquête en cours.

APPEL AUX FEMMES

Les nouveautés 1936 en Papiers Peints, Linos, Balatum à 7.50 le m2, livraison et pose partout, Toiles cirées, sont aux Vitrines DEMAY, 78 rue de la Vigne. Tél. 369-81.

Couleurs, Vitreries, Devis gratuits.
4217

LA FICELLE HOMICIDE

Neurasthénique, Mme Augustine Le Guevel, épouse Blaublomme, 51 ans, ménagère, demeurant 19 bis, rue La Fontaine, cour Dujardin, 2, avait émis des idées de suicide. Or, hier, elle mit ses tristes projets à exécution et, vers 13 heures, don cadavre était retrouvé dans le grenier de son habitation. La malheureuse s'était pendue à une poutre au moyen d'une ficelle. M. André, commissaire de police, a procédé aux constatations d'usage.

M. le docteur Dispa, qui examina le cadavre, a conclu à un suicide et a délivré le permis d'inhumer.

Procurer à tous les consommateurs une bière parfaite, fermentation haute ou basse au prix de revient, d'une production annuelle de 230.000 Hls, voilà le problème réalisé par la BRASSERIE COOPÉRATIVE de MONS-EN-BARŒUL. Qu'attendez-vous pour en profiter ? 040

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Samedi, vers 11 h. 15, un tracteur de la Filature de Saint-Liévin, à **Wattrelos**, passait rue des Fabricants, en direction de la Grand Place, trainant une remorque. Près de la rue du Nord, une rupture d'attelage s'etant produite, la remorque se détacha et monta sur le trottoir, endommageant le mur du garage Duquesnoy, 33, rue des Fabricants, arrachant un volet et un tuyau de descente d'eau. Par bonheur, il ne passait personne à ce moment sur le trottoir.

Les dégâts sont de quelques centaines de francs.

MALADIES SECRÈTES

Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm du Trichon. Rs

AU SUJET D'UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION RUE DE LA GARE

Le 14 décembre, vers 10 h. 45, un accident de la circulation se produisit rue de la Gare ; un témoin de cet accident prévint immédiatement un policier, qui se rendit aussitôt sur les lieux. Or, le témoignage de cette personne étant indispensable pour situer la responsabilité de l'accident, celle-ci est priée de se faire connaître au plus tôt à M. Mulot, commissaire central à Roubaix. Elle peut être essurée que toute la discrétion nécessaire sera apportée en cette affaire.

LE BAL DU CERCLE MILITAIRE

Hier soir, à 21 h. 15, s'est ouvert, dans l'immense et magnifique salle des fêtes du Cercle de l'Industrie, Grand Rue, le grand bal annuel organisé par la Commission des fêtes du Cercle militaire au profit de la société d'entr'aide de la Légion d'Honneur. Une assistance sélecte emplissait les salons et cette fête fut rehaussée par la présence de M. Guillon, préfet du Nord, accompagné de Madame. Le premier magistrat du département fut reçu par MM. Robyn et Desruelles, respectivement président et secrétaire général du Cercle militaire, entourés de nombreux officiers.

La soirée se passa dans la joie générale, grâce au concours d'un jazz réputé placé sous la direction de son éminent chef, M. Glorieux.

CONCERT DE CARILLON

Voici le programme du concert de carillon qui sera donné aujourd'hui : 1. « Les Rois Mages », de Gevaert ; 2. « Noël », d'Holmès ; 3. « Adeste fideles » ; 4. « Hymne à la nature » ; 5. « Carmen », de Bizet.

Sociétés et Comités

GROUPEM. ARTISANAL DE ROUBAIX. — Ce dimanche, de 10 h. à 12 h. et demain lundi, de 18 à 20 h., permanences au siège, 67, rue des Fabricants, renseignements sur toutes questions intéressant les artisans ; inscription au groupement.

CERCLE TURGOTIN. — Au café de la Rotonde (1er étage) aujourd'hui, de 11 à 13 h., tombola gratuite pour tous les membres présents à midi.

AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — En raison des fêtes du Nouvel An, le service de secrétariat du premier dimanche du mois est reporté au deuxième et celui du deuxième en troisième. Il est rappelé aux membres de la Mutuelle au décès, que par suite du décès d'un membre, ils ont à acquitter une cotisation. Nous les prions de bien vouloir se conformer aux statuts, afin de conserver leurs droits.

JEUNESSE AMICALISTE. — La société de gymnastique organise à son siège, un concert gratuit au profit de ses membres bienfaiteurs, parents et amis des gymnasies, le 26 janvier, à 16 h. avec le concours d'artistes réputés.

ETAT CIVIL

Naissances. — Daniel Aspeel, rue Bernard, 25, c. Bernard, 9 ; Viviane Delannoy, rue de la Paix, 99 ; Micheline Briche, rue du Grand Chemin, 105 ; Christiaa Wuyts, rue du Calre, 9, c. Larnou, 16 ; Marianne Brocquet, rue Cugnot, 24, c. Fontaine, 5 bis ; Yvonne Durieux, de Lys-les-Lannoy.

Publication. — Paul Decottignies, aide comptable, rue Jouffroy, 88 et Claire Lequenne, ep., de Croix.

Décès. — Jean Ciaboets, 56 ans, boulevard Gambetta, 115 ; Marie-Louise Croquette, ép. Degryse, 75 ans, rue du Pile, 123, c. Orange, 9 ; Gustave Naranr, 68 ans, rue du Pile, 105 ; Rosa Prévost, ép. Honte, 59 ans, rue Franklin 145 ; François Lejenne, 54 ans, rue de Bouvines, 35 ; Jules Secember, 71 ans, rue Richard Lenoir, 13 ; Marie-Rose Bonnet, Vve Roland, 81 ans, rue du Calre, 18.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Cyrille Camille LEGOOQ
Ancien Négociant
Officier du Mérite Agricole

décédé à La Madeleine-lez-Lille, le 3 Janvier 1936, à l'âge de 70 ans, muni des Sacrements, lesquels auront lieu le Mardi 7 Janvier, à 9 h. 30 en l'église Ste-Marie-Madeleine extra-muros.

Inhumation dans le caveau de famille.

L'assemblée à l'église à 9 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre-part.

35.951

WATTRELOS

Une arrestation pour fraude. — La brigade de Wattrelos-ligne a arrêté au barrage Fauvarque, le nommé Paul Vierlinck, âgé de 37 ans, employé, domicilié à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge 127, qui était porteur de 4 kilos de tabac de provenence étrangère.

Il a été transféré à Lille.

FABRIQUE DE MEUBLES
A. Loncke 47 rue Jean-Jaurès, **Wattrelos**
4211

Amicale de Filles du Labourenr. — Le comité invite les amicalistes, toutes les anciennes élèves de l'école et leur famille à assister le dimanche 19 janvier à 11 heures dans la cour de l'école à l'inauguration d'une plaque commémorant le souvenir de Mlle Dergys.

Rassemblement des amicalistes à 10 heures 3 dans la cour de l'école des garçons.

Cercle A. Dumas. — Demain lundi à 20 heures, réunion au siège. Souper offert par le Président.

Pharmacien de service. — M. Vitrant rue Pierre Catteau.

CROIX

APRÈS L'ACCIDENT MORTEL DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Les recherches pour retrouver le coupable demeurent infructueuses

Faudra-t-il abandonner tout espoir de retrouver l'automobiliste qui blessa, lundi soir, place de la République, un piéton M. Robert Coucke, âgé de 71 ans, et prit la fuite, comme il a fallu abandonner celui de découvrir l'auteur de l'accident mortel qui, dans les premiers jours de décembre, coûta la vie à un jeune facteur des postes de Roubaix.

Les résultats de l'enquête ouverte par M. Dorandeu, commissaire de police, semblent autoriser cette hypothèse. Aucun élément nouveau n'est venu dans la journée de samedi alimenter l'information ouverte. On est dans l'ignorance absolue des circonstances de cet accident et de l'identité de son auteur. Il est vrai que l'absence des témoins n'est pas pour faciliter la tâche du magistrat. De toutes les déclarations fournies par les jeunes gens qui découvrirent le corps de la victime baignant dans une mare de sang, à quelques mètres du lieu où elle devisaient, et parmi lesquels se trouvaient les deux fils de M. Coucke, MM. René et Georges Coucke, aucune n'a apporté quelque lumière utilement à l'enquête de M. Dorandeu. Seul le témoignage d'un jeune homme, M. Robert Willoquaux, âgé de 14 ans, demeurant 1, rue Berthelot, qui vit une camionnette stopper près du lieu de l'accident, le conducteur en descendre, puis reprendre sa place au volant et disparaître dans la direction du pont de Croix, a laissé quelque espoir de retrouver le coupable. Mais M. Marcel Petitberghien, boucher, 63, rue des Parvenus, à Roubaix, qui possède une succursale rue de la Gare, 9, à l'angle de la rue de l'Ouest, c'est-à-dire non loin de la place de la République et que le jeune Willoquaux affirma catégoriquement avoir reconnu en la personne du conducteur coupable, a opposé des dénégations formelle. Il reconnut son passage place de la République mais se défendit formellement d'avoir renversé M. Coucke. Il présenta la voiture qu'il pilotait et qui ne porte pas de traces suspectes de choc : l'auto, qui a été mise en fourrière, sera examinée à nouveau par un expert.

Dans la matinée de samedi, le docteur Muller a pratiqué l'autopsie du cadavre de M. Coucke qui succomba à une fracture du crâne. Le praticien transmettra au Parquet ses conclusions.

ALCAZAR. — **La Bataille**, avec Ch. Boyer et Annabella ; **L'Express Fantôme**, drame d'aventures. Eclair journal.

Bureau de bienfaisance. — Les commerçents sont avisée que la rentrée des bons de denrées se fera lundi de 9 à 11 h., au siège, Maison des Œuvres sociales, 16, place de la République.

Pharmacien de service. — M. Fourlinie, place de la Liberté.

Primes d'encouragement. — Le paiement des primes d'encouragement aux familles nombreuses pour le mois de novembre aura lieu jeudi 9 janvier, de 14 à 16 h., à la mairie, salle du rez-de-chaussée.

Clique scolaire. — Dimanche 5 janvier, cours des élèves clairons, tambours à 9 heures ; à 10 heures, répétitions générales. Prière aux sociétaires de rapporter la convocation signé des parents au Foyer des Amicales laïques à la mairie.

FAMILIA- MEG LEMONNIER HENRY GARAT
dans *Simone est comme ça*
Charlie à Londres avec Warner Oland

WASQUEHAL

Le dimanche à Wasquehal

De 10 à 11 h., bureau de l'Etat Civil, à la mairie.

De 6 h. à midi, ouverture des bains municipaux, rue des Villas. — De 8 à 9 h., permanence de « La Famille », 16, rue Victor-Hugo — De 9 h. à midi, tir à la carabine au Stand des « Amis de l'Ecole », 2, rue Voltaire. — De 9 à 11 h., permanence de la section des A.C. Républicains, 67, rue de Roubaix. — A 10 h., au Stade municipal, match de football entre *U.S.* Wasquehal et *U.S.* Lezennes. — A 14 h. 15, au Stade municipal, championnat entre Association sportive Wasquehalienne et Racing-Club de *Leers*

DEUX OUVRIERS BRULÉS PAR DE L'EAU BOUILLANTE

A la Filature du Nord, deux ouvriers occupés dans la salle de teinture ont été brûlés aux pieds par de l'eau bouillante. Le premier Jules Vansteenkiste, 49 ans, demeurant rue Jean-Bart, porte des brûlures superficielles de la face dorsale du pied droit et devra subir une incapacité de travail de 15 jours ; le second Edouard Leclercq, 19 ans, demeurant 17, rue du Triez, porte une brûlure superficielle infectée du pied droit et a dû recevoir les soins de M. le Docteur Butin fils.

BLESSÉ EN MANIPULANT DES ARBRES

A la scierie Michel Legrand, rue Testelin, l'ouvrier Médard Bocquet, demeurant rue de Naples, cour Dubrulle 2, à **Roubaix**, a eu les doigts coincés entre deux arbres qu'il manipulait. Il en est résulté un panaris du pouce droit et un panaris du pouce gauche qui nécessiteront un repos d'une quinzaine de jours, suivant l'avis de M. le Docteur Descarpentries de Roubaix.

UN TRACTEUR TAMPONNE UNE AUTOMOBILE SUR LE GRAND BOULEVARD

Dans la soirée de vendredi vers 18 h. 30 une collision s'est produite entre un tracteur automobile de la maison E. Dubois et fils, entrepreneurs de transports à **Lille**, rue de la Plaine et une petite voiture de tourisme portant le No 1890 M B. 6.

Le tracteur de M. Dubois, remorquant une camionnette chargée venait de la direction du Croisé-Laroche et était arrivé à proximité du pont de Wasquehal sur le boulevard de Verdun, lorsque pour emprunter la rue du Haut-Vinage, le conducteur obliqua sur la gauche, au moment précis où la légère voiture de tourisme qui venait de la direction de Roubaix arrivait au même endroit, tenant strictement sa droite.

Les deux conducteurs prévoyant la rencontre qui était inévitable freinèrent, mais le choc se produisit et les deux véhicules s'écrasèrent l'un contre l'autre.

Heureusement il n'y eut aucun blessé mais les dégâts matériels sont importants de part et d'autre.

Le propriétaire de la voiture de tourisme a fait faire sur le champ un constat d'huissier et la police n'a pas eu à intervenir.

LES FUNÉRAILLES DE M. LÉONARD SEYNAVE, MÉDAILLÉ DU TRAVAIL

C'est au milieu d'une nombreuse affluence qu'ont eu lieu hier les funérailles de M. Léonard Seynave, retraité de la Raffinerie de Pétrole du Nord, membre de la section des *Médaillés* du travail de Wasquehal, et membre ascendant de la Fraternelle des A. C. du Centre.

Le deuil était conduit par M. Alfred Seynave, Président de la section des anciens combattants du Centre, et M. Joseph Seynave, ses fils.

La société des Médaillés du travail précédait le char funèbre. Une superbe couronne de fleurs avait été offerte par le personnel de la Raffinerie de pétrole où M. Léonard Seynave avait été occupé pendant plus de quarante ans.

Parmi l'assistance, on remarquait la présence de M. Henri Détailleur, maire de Wasquehal, MM. Leveugle et Lesaffre, adjoints ; de nombreux conseillers municipaux ; M. Noël Dubus, vice-président de la section des A. C. du Centre ; M. Fernand Féraille, président d'honneur de la section des A. C. du Capreau ; M. Henri Desrumaux, président de la section des Mutilés de guerre de Wasquehal ; M. Choquenet, président et M. André Schweitzer, trésorier de la société des Médaillés du travail de Wasquehal ; M. Henri Clément, vice-président de l'Union mutualiste ; une importante délégation de la Raffinerie de pétrole, ainsi que de nombreux parents et amis du défunt.

Sur la tombe de son camarade ; M. Henri Choquenet, Président actif de la société des Médaillés du travail a prononcé une touchante allocution.

Football. — Aujourd'hui à 14 h. 15, l'Association sportive locale rencontrera la brillante équipe du R.C. Leers.

Les Wasquehaliens viennent de remporter plusieurs victoires consécutives. Ils auront à cœur de procurer à leurs supporters que la forme est bien revenue. De son côté, le R.C. Leers se comporte très honorablement, il figure d'ailleurs aux places d'honneur.

Equipe 1A, rendez-vous au siège à 13 h. 45. Equipe 1B, repos.

Union Sportive Wasquehal. Basket-ball. — Equipe 1A, repos. — **Football** : Equipe 1A, 1B et 2, repos. Equipe Juniors à 10 h., à Wasquehal contre U.S. Lezennes, au vestiaire, à 9 h. 30.

Lundi, à 19 h. 30, réunion de la Commission de football à la salle des fêtes de la mairie.

FLERS

Accident du travail. — Maurice Berthe, demeurant à Lomme, 90, rue de l'Etoile, mécanicien au chantier Clermont-Bonte, a été blessé à la main par une meule en meulant un tube en métal, 15 jours.

Avis à la population. — Le Maire informe les habitants, que les chômeurs passeront aujourd'hui à domicile pour recueillir leur obole ; il compte particulièrement sur la générosité des commerçants et de tous ceux que le chômage n'a pas atteint.

Chiffre d'affaires. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires, forfaitaires et mensuels et du droit de licence aura lieu pour la section du Bourg, lundi de 8 à 10 h. à la Mairie.

LANNOY

Société de secours mutuels Saint-Philippe. — L'assemblée générale qui devait avoir lieu aujourd'hui est reportée au dimanche 12 janvier à l'heure habituelle.

LEERS

UNE BELLE MANIFESTATION A L'ORPHEON LEERSOIS

Après avoir été présenter ses vœux de nouvel an à M. Emile Duez, maire et président d'honneur et à M. Victor Merchez, président actif, l'Orphéon Leersois se'st rendu en corps chez M. Jules Vandevelde, vice-président.

M. Octave Decocq, chef présenta ses meilleux vœux au vice-président et le remercia de son dévouement à la société.

Au nom des sociétaires, M. Joseph Bossut dit toute sa reconnaissance à celui qui, de tou tson cœur se dépense pour la bonne marche de l'Orphéon.

M. Vandevelde remercia les membres de cette marque de sympathie ; il les assura de tout son dévouement et fit appel à la bonne camaraderie.

Après qu'un vivat en son honneur, M. Vandevelde offrit à tous les membres présents une collation, laquelle fut empruntée de la plus grande gaieté.

Football. — Aujourd'hui, à 14 h. 15 le Racing Club de Leers rencontrera, l'A. S. de Wasquehal, sur le terrain de ce dernier club.

Les Wasquehaliens viennent de remporter plusieurs victoires consécutives ; ils auront à cœur de prouver à leurs supporters que la forme est bien revenue. De son côté, le R. C. de Leers se comporte très honorablement ; il figure d'ailleurs aux places d'honneur.

CONCOURS DU PLUS BEAU JOUET
ORGANISÉ PAR LE
CHOCOLAT . DELESPAUL-HAVEZ
2500 PRIX
Demandez renseignements à votre fournisseur..
50.097

TOURCOING
BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 4, à TOURCOING. — Téléphone 9.85
DÉPOT DE VENTE : 14, rue Fidèle-Lehoucq

Le dimanche Tourquennois

Hôtel de Ville : état civil de 9 h. à midi.

Bains municipaux : de 8 h. à midi.

Bibliothèque communale : de 10 h. à midi.

Musée : de 9 à 13 heures.

Foyer Colbert : fermé.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Pharmaciens de garde : MM. Assemaine, 57, boulevard Gambetta ; Possoz, 155, rue du Tilleul.

Médecins de service : MM. Desfossés, rue de la Cloche, 106, tél. 0.03 ; Destombes, rue Croix-Rouge, 275, tél. 19.56.

Théâtre municipal, matinée : Faust ; soirée : Rêve de Valse.

Olympia : Crime et châtiment.

Ciné-Théâtre : Czestochowa.

Pont-des-Piats : La bande à Bouboule.

Le Fresnoy : Crime et châtiment.

Le meilleur Poste de l'Année :
un « GODY-PSYCHÉ 6 »
Toutes ondes, ébénisterie simple, à ..... **1.990** Fr.
ou ébénisterie luxe à.... 2.350 Fr.
Vous le trouverez chez
J. DEBEUF 20, rue Epidème Tourcoing. — T. 15.54

Deux jeunes apaches attaquent une femme la nuit

Les agressions nocturnes sont extrêmement rares en notre ville. Une s'est cependant produite la nuit dernière vers 21 h., dans l'avenue J.-B.-Millet. Cette avenue, qui longe l'hôpital civil et conduit au parc du Calvaire, est très solitaire après la chute du jour, et les passants tres rares. Une passante, Mme Germaine Ferret, âgée de 44 ans, demeurant 19, rue du Coin-de-Terre, s'en retournait chez elle en empruntant l'avenue Millet. Parvenue à la hauteur du monument commemoratif de la bataille de 1794, c'est-à-dire tout près de la grande grille du parc et de l'entrée de la rue de la Fin-de-la-Guerre, elle aperçut deux ombres qui, sortant de derriere la pyramide, lui barrairent le passage. Elle eut beau presser le pas, elle se vit assaillie par deux individus, qu'elle a reconnu être des jeunes gens.

Comme elle se défendait, l'un des jeunes escarpes lui envoya un direct à la mâchoire, le second, profitant de la st